



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 3 février 2017

Polyvalence

Depuis quelques jours, le sujet de la polyvalence refait surfaces, avec la venue de la petite équipe au 160. Plusieurs travailleurs ont approché le syndicat pour nous faire savoir leur mécontentement vis-à-vis la situation. Il y a eu une rencontre entre la compagnie et le syndicat pour revoir la polyvalence à l'usine. Beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît.

Souvenons-nous que la polyvalence a été donnée dans un contexte économique favorable et a été attribuée sans problème à plusieurs postes à l'usine. Suite à la dernière négociation, le syndicat a eu le mandat de l'assemblée générale de revoir la polyvalence à la grandeur de l'usine. Aujourd'hui, on se questionne sur la définition de la polyvalence, il peut y avoir plusieurs définitions pour la même chose. Là est le problème. Les discussions se poursuivent avec l'employeur mais, chose certaine, la polyvalence ne sera pas réglée demain. Afin d'être équitable, le syndicat a demandé à la compagnie de payer la polyvalence au 160. Nous attendons leur réponse.

Grief

Cet après-midi, une autre rencontre aura lieu afin de dénouer les derniers griefs non résolus, avant l'arbitrage.

Congés fériés

Nous avons constaté que le calendrier à la fin de la convention collective n'est pas bon. Pour connaître les bonnes dates de congés, référez-vous au tableau de l'article 9.02 de la convention collective.

Fondaction

Ne pas oublier la journée Fondaction, le lundi 6 février 2017. Vous pouvez venir voir Richard Beaulieu au bureau du syndicat, de 7h à 17h.

Syndicalement,
L'exécutif du syndicat

Notre sécurité nous appartient !!!